

<u>DÉLIBÉRATION</u> N° 02/2022	Nombre de Membres						
	En exercice : 15	Présents : 15	Pouvoir(s) : 0	Votants : 15	Abstention(s) : 0	Pour : 15	Contre : 0

OBJET : Enquête publique - Projet d'exploitation de carrière à Thoré-la-Rochette (41)

L'An deux mille vingt-deux, à vingt heures,

Le **lundi 17 janvier**, le Conseil Municipal de MAZANGÉ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BRIONNE Patrick, Maire.

Date de convocation : 06.01.2022

PRÉSENTS : Mmes et MM. Patrick BRIONNE, Jacques COLAS, Didier DECLERCK, Nicole DIJON, Loïc ESSERMÉANT, Dominique GAUDRU AU, Nathalie GENTES, Corinne JOUSSARD, Renaud LAMBERT, Vincent NEILZ, Mélanie OUDEYER, Jean-Yves OZAN, Jacques ROUSSELET, Carine STEFANUCCI, Evelyne VIROS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Evelyne VIROS

Monsieur le Maire expose la demande d'autorisation formulée par la société CHAVIGNY Transports et Travaux Publics, en vue d'exploiter une carrière de sables et de graviers alluvionnaires sur la commune de Thoré-la-Rochette.

Ce dossier est soumis à enquête publique du 5 janvier 2022 au 4 février 2022 inclus à la mairie de Thoré-la-Rochette.

Le Conseil municipal doit rendre son avis avant le 20 février 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Emet un avis FAVORABLE à l'exploitation de la carrière

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits ; et ont signé tous les membres présents sur le registre.

Pour copie certifiée conforme.

Publié et notifié le

Transmis en Préfecture le

Certifié exécutoire

Le Maire,




Le Maire,




Patrick BRIONNE